



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le

13 JUL. 2016

Service Maritime et Littoral

Affaire suivie par : Philippe LE ROLLAND

Destinataires in fine

E-mail : philippe.le-rolland@calvados.gouv.fr

Tél. : 02 31 43 15 29

Réf : 440 - 2016

Objet : Consultation du public dans le cadre de l'évaluation environnementale du schéma des structures des exploitations de cultures marines.

Pièce jointe : Une note explicative

Dans le cadre de sa mise en conformité avec les règles du code de l'environnement, le schéma des structures des exploitations de cultures marines du département du Calvados a fait l'objet d'une évaluation environnementale et des incidences au titre de Natura 2000.

Outre l'avis de l'autorité environnementale, l'instruction réglementaire de ce dossier prévoit la mise à disposition du public de l'ensemble des pièces afférent au projet.

J'ai donc l'honneur de vous informer que tous les documents liés au dossier cité en objet seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat du Calvados à l'adresse suivante :

<http://www.calvados.gouv.fr/>

Publications/Avis et consultation du public/Consultations en cours

pendant la période du mercredi 17 août 2016 au vendredi 16 septembre inclus
durant laquelle des observations pourront être recueillies

Je vous adresse en pièce jointe, une note explicative liée au projet que je vous invite à afficher dans les locaux de votre mairie en vue d'informer vos administrés du lancement de la démarche.

Le directeur départemental

Christian Duplessis

Destinataires in fine :

Ensemble des communes littorales :

- Commune d'Isigny
- Commune d'Osmanville
- Commune de Gefosse-Fontenay
- Commune de Grandcamp-Maisy
- Commune de Cricqueville-en-Bessin
- Commune de Saint-Pierre-du-Mont
- Commune de Englesqueville-la-Perçée
- Commune de Louvières
- Commune de Vierville-sur-mer
- Commune de Saint-laurent-sur-mer
- Commune de Colleville-sur-mer
- Commune Sainte-Honorines-des-Pertes
- Commune de Port-en-Bessin-Huppain
- Commune de Commes
- Commune de Longues-sur-mer
- Commune de Manvieux
- Commune Tracy-sur-mer
- Commune d'Aromanches-les-bains
- Commune de Saint-Côme-de-fresné
- Commune d'Asnelles
- Commune de Meuvaines
- Commune de Ver-sur-mer
- Commune de Graye-sur-mer
- Commune de Courseulles-sur-mer
- Commune de Bernières-sur-mer
- Communes de Saint-Aubin-sur-mer
- Commune de Langrune-sur-mer
- Commune de Luc-sur-mer
- Commune de Lion-sur-mer
- Commune de Hermanville-sur-Mer
- Commune de Colleville-Montgomery
- Commune de Bénouville
- Commune de Ranville
- commune de Ouistreham
- commune d'Amfreville
- Commune de Sallenelles
- Commune de Merville-Franceville
- Commune de Varaville
- Commune de Cabourg
- Commune de Dives-sur-mer
- Commune de Houlgate
- Commune de Gonneville-sur-mer
- Commune d'Auberville
- Commune de Villers-sur-mer
- Commune de Blonville-sur-mer
- Commune de Bénerville-sur-mer
- Commune de Deauville
- Commune de Tourgéville
- Commune de Trouville-sur-mer
- Commune de Villerville
- Commune de Cricqueboeuf
- Commune de Pennedepie
- Commune de Honfleur
- Commune de la Rivières-Saint-Sauveur
- Comune d'Ablon

Copie : Membres de la commission des cultures marines :

- Madame Mélanie LEPOULTIER – conseillère départementale
- Monsieur Cédric NOUVELOT – conseiller départementale
- Madame la présidente du C.R.E.P.A.N
- Monsieur Bernard LECAVELIER
- Madame la directrice du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
- Monsieur le président du comité régional de la conchyliculture
- Monsieur le président du comité régional des pêches maritimes de Normandie
- Monsieur le directeur du centre Manche mer du Nord – IFREMER
- Monsieur Guy LECOURTOIS
- Monsieur Thomas LECOURTOIS
- Monsieur Christophe LEVEQUE
- Monsieur Emmanuel LEVEQUE
- Monsieur Guillaume OLARD
- Monsieur Patrick PERDRIEL
- Monsieur Marc VIVIER
- Monsieur André-gille TAILLEPIED
- Monsieur le directeur départemental de la protection des populations
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Monsieur le directeur départemental des finances publiques du Calvados
- Madame la directrice générale de l'agence régionale de santé de Normandie